

Séance du 28 mars 2019 à 18 H 00

Date de convocation : 21 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 28 mars, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SIRTOM, avenue du 4 juillet 1776 à BRIVE, sous la Présidence de Monsieur Yves LAPORTE.

Objet : Versement subvention et dotation SIRTOM/Comité des Œuvres sociales

Nombre de membres en exercice :	150
Représentant 180 voix, soit 144 membres à 1 voix et 6 membres à 6 voix	
Présents :	77
Votants : 75 x 1 voix + 2 x 6 voix	85
Et Pouvoirs : 1 x 6 voix	6

Par délibération en date du 12 mars 2012, le Comité Syndical a approuvé une convention de partenariat entre le SIRTOM et le Comité des Œuvres Sociales.

Selon cette convention, je vous propose :

- de verser, au cours du 1^{er} trimestre, les subventions et dotations dues au titre de l'année 2019 soit :

34 215.48 € au titre de la subvention 2019,
2 419.30 € au titre du restant dû pour 2018,
14 809.50 € au titre de la dotation 2019.

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les documents nécessaires ;
- de délibérer sur cette proposition.

La délibération est adoptée à l'unanimité.



Le Président,

Yves LAPORTE

Envoyé en préfecture le 03/04/2019

Reçu en préfecture le 03/04/2019

Affiché le

ID : 019-251903100-20190328-201985-DE

